

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN-30-A OBS-30-A	
Corps : TECHNICIEN SANITAIRE ET DE SECURITE SANITAIRE	Niveau :
Cotation Groupe RIFSEEP : 2	
Intitulé du poste	
Technicien(ne) sanitaire Habitat-Espaces Clos – CDD 6 mois	
Intitulé de l'emploi	
Technicien(ne) sanitaire	

Création		Remplacement	X
----------	--	--------------	---

Structure	Délégation départementale du Morbihan
Département	Département Santé Environnement
Pôle	Eaux destinées à la consommation humaine

Contexte
<p><b>L'Agence régionale de santé</b> a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>L'organisation régionale est fondée sur un ancrage territorial de proximité avec quatre Délégations Départementales (Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan).</p> <p><b>L'organisation des délégations départementales</b></p> <p>Les délégations Départementales remplissent les missions de proximité de l'agence et assurent sur les différents territoires la déclinaison des orientations régionales de santé au plus près des besoins de la population. Les directions des délégations départementales sont intégrées aux processus décisionnels, au niveau de la stratégie avec la participation au COMEX élargi de leur directeur, au niveau opérationnel avec les réunions périodiques entre les directions métier et délégations départementales.</p> <p>La délégation départementale du Morbihan de l'ARS Bretagne est implantée à Vannes, préfecture du département et siège d'une agglomération de près de 140 000 habitants. Vannes, 4ème agglomération de la région Bretagne est aussi la porte d'entrée principale du Golfe du Morbihan.</p> <p>Composé d'un département Santé-Environnement (SE) et d'un département Animation Territoriale (AT), la délégation départementale comprend environ 40 agents.</p>

Dans le secteur de la santé environnementale, l'ARS assure des missions de contrôle, de prévention, d'évaluation et de gestion des risques sanitaires liés à l'environnement. Son champ de compétences comprend notamment les eaux d'alimentation, les eaux récréatives, les problématiques de santé dans l'habitat, les nuisances sonores et l'impact sur la santé des activités humaines ou de l'aménagement du territoire.

Le Département SE est composé de 14 personnes (5 ingénieurs, 7 techniciens, 2 administratifs), et organisé autour de 4 pôles :

- Eaux destinées à la consommation humaine
- Eaux de loisirs et littorales
- Environnements extérieurs
- Espaces clos

Dans le cadre d'un remplacement, un CDD de 6 mois est proposé en tant que technicien(ne) sanitaire Habitat-Espaces clos, placé(e) sous la responsabilité du responsable du Département Santé environnement.

#### Missions/Activités

Au sein du département santé environnement, sous la responsabilité du responsable du Département Santé environnement, le technicien(ne) assure les missions suivantes :

Habitat / lutte contre l'habitat indigne / insalubrité :

- Gestion des plaintes liées à l'habitat, visites techniques de vérification de la conformité de logements aux règles sanitaires.
- Procédures de déclaration d'insalubrité des logements (application du Code la santé publique et du Code de la construction et de l'habitation) : évaluations techniques et sanitaires des logements, rédaction des rapports de visite, mise en œuvre des procédures d'insalubrité, préparation de rapports au CODERST et des arrêtés d'insalubrité, suivi des arrêtés d'insalubrité.
- Participation au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI).
- Saisie des dossiers dans la base @riane – Habitat (ou équivalent).
- Saisie dans tableau de bord interne.

Lutte contre les intoxications au monoxyde de carbone :

- Gestion des intoxications signalées (enquêtes environnementales et suivi des mesures).
- Alimentation du tableau de bord régional.
- Saisie dans tableau de bord interne.

Lutte contre le saturnisme infantile :

- Suivi des CREP (constat de risques d'accessibilité au plomb).
- Mise en œuvre de la procédure prévue par le Code de la santé publique (analyse des situations, traitement des diagnostics, préparation des arrêtés préfectoraux, suivi des situations ...).

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisie dans tableau de bord interne.</li> </ul>	
<b>Interfaces professionnelles</b>	
<b>Partenaires internes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS : Département Santé-Environnement du siège et des autres délégations départementales, Veille et Sécurité Sanitaire.</li> <li>- Autres ARS, DGS, Santé Publique France, ANSES.</li> </ul>	
<b>Partenaires externes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préfecture, autres services de l'Etat (DDTM, DDPP, DREAL, DDCS).</li> <li>- Collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale.</li> <li>- Etablissements (direction, cadres de santé, personnels techniques).</li> <li>- Particuliers-Bureaux d'études et d'expertise.</li> </ul>	
<b>Conditions particulières</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permis B.</li> <li>- Poste basé à Vannes.</li> <li>- Poste nécessitant de nombreux déplacements sur le terrain (Morbihan).</li> </ul>	
<b>Catégorie/Corps-Grade/Niveau</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poste en CDD (6 mois) ouvert à un(e) contractuel(e).</li> <li>- Cat B : Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire, technicien territorial.</li> <li>- Niveau BAC +2/3 dans le domaine de l'environnement, de la qualité de l'habitat, du bâtiment, ou de la construction.</li> </ul>	
<b>Compétences</b>	
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementation spécifique dans le domaine de l'habitat et insalubrité (procédures liées au traitement de l'insalubrité / code de la santé publique / code de la construction et de l'habitation / règlement sanitaire départemental).</li> <li>- Sciences et techniques dans les domaines de l'habitat et la construction, de l'évaluation des risques sanitaires.</li> <li>- Environnement institutionnel et partenarial, acteurs de la santé publique</li> <li>- Procédures juridiques de l'inspection et du contrôle, méthodologie de l'inspection-contrôle, référentiels et bonnes pratiques afférentes au domaine santé environnement.</li> </ul>
Savoir – faire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les risques, identifier et maîtriser les situations à risque.</li> <li>- Assurer la compréhension des situations à risque et des décisions auprès des décideurs et de la population.</li> <li>- Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives (domaines sensibles et urgences).</li> <li>- Synthétiser et exploiter des dossiers complexes, recueillir et traiter de l'information.</li> <li>- Appliquer des méthodes de contrôle adaptées.</li> <li>- Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Techniques spécifiques dans le domaine de l'habitat, de la qualité de l'habitat, etc.</li></ul>
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de réactivité.</li><li>- Faire preuve de rigueur.</li><li>- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue.</li><li>- Travailler en équipe, savoir déléguer.</li></ul>

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	24 mai 2021
Date des entretiens	1 <sup>er</sup> juin 2021